

# Appel au boycott de Burger King après la diffusion d'un faux document

L'enseigne de restauration rapide Burger King a fait l'objet d'un appel au boycott sur les réseaux sociaux, après la diffusion d'un faux communiqué interne imposant la vaccination aux salariés de l'enseigne.

#Boycottburgerking

Depuis la circulation sur les réseaux sociaux d'un document émanant en apparence de la direction de la chaîne de fast-food Burger King, un appel au boycott a été lancé par le biais du hashtag #Boycottburgerking. À l'origine de cet appel, un faux document imposant la vaccination contre le Covid à l'ensemble des salariés du groupe Burger King.

On pouvait ainsi lire, « Tous nos salariés doivent disposer d'un pass sanitaire pour pouvoir travailler. () La seule solution pour obtenir le pass sanitaire est, évidemment, la vaccination ». Le document précisait également que les salariés ne disposant pas de leur pass sanitaire d'ici le 31 août ne pourraient plus travailler, ni être payé.

Une fausse circulaire interne

Une annonce qui a entraîné une vague d'indignation sur les réseaux sociaux, alors même que le document en question s'est avéré être un faux. En effet, si le logo de Burger King est bien présent sur la note interne et que la mise en page laisse suggérer qu'il s'agit bien d'un document authentique, la présence de nombreuses fautes d'orthographe le rend moins crédible.

La direction de Burger King entend porter plainte contre la personne ayant fait circuler ce faux document, « afin de connaître l'origine de cette publication et de déterminer si elle a été réalisée dans le but de nuire à l'entreprise ainsi qu'à l'ensemble de ses salariés ». Si le document est faux, les salariés de Burger King devront comme tout salarié de la restauration présenter, à compter du 30 août, un pass sanitaire valide, mais il pourra s'agir d'un certificat de vaccination, d'un certificat de rétablissement ou d'un test PCR. Ce dernier devra cependant être renouvelé quotidiennement.